VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE Commerciale et Résidences DE CHOIX,

Nos 735 A 741 RUE ROYALE

ET 706 RUE STE-ANNE,

Formant l'encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

Nos 909 ET 913 RUE ST-LOUIS.

No 714 RUE STE-ANNE.

No 716 RUE DAUPHINE,

A l'encoignure de la rue Orléans.

Succession d'Emile B. Angand.

No 51.621—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, le 20 mai 1903, à midi, par SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 802 Peridido, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 16 avril 1903, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

I

Nos 909-913 RUE ST-LOUIS

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 90, borné par les rues St Louis, Toulouse, Dauphine et Bourgogne, lequel dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St Louis, sur 60 pieds de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 909-913 rue St Louis. Les améliorations comprenant une résidence double en briques, contenant trois chambres et une cuisine de chaque côté, aussi citerne, latrine, hydrant, avec corridor de chaque côté. Louée 12 dollars chaque côté. Achetée de Mme M. J. Allen, par acte de A. E. Bienvenu ancien notaire, daté le 22 avril 1872, enregistré dans le livre des transferts 101, folio 266.

II

No 716 RUE DAUPHINE.

Coin de la rue Orléans.

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 73 borné par les rues Dauphine, Orléans, Bourbon et St Pierre, lequel lot mesurant en mesure française, 72 pieds de face à la rue Dauphine sur 31 pieds de profondeur et façade à la rue Orléans, le tout plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 716 rue Dauphine. Les améliorations comprenant la jolie résidence en briques à trois étages avec rez-de-chaussée, avec veranda en fer ouvragé sur la façade entière et les côtés de chacun des premier et deuxième étages, et contenant au rez-de-chaussée trois chambres: quatre chambres au premier étage, trois chambres au deuxième étage, aussi une cuisine en briques à deux étages et rez-de-chaussée contigu, avec une chambre au rez-de-chaussée et une chambre à chacun des étages supérieurs escalier dans la bâtisse de la cuisine, cour et rez-de-chaussée pavés en pierres plates, citerne, latrine, etc., et portant le numéro municipal 716 rue Dauphine, forment l'encoignure de la rue Orléans. Achetée de veuve E. H. Lehman, par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 9 mai 1887, enregistré dans le livre du bureau des transferts 127, folio 450.

III

Nos 735 A 741 RUE ROYALE ET No 706 RUE STE-ANNE.

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 59, borné par les rues Royale, Ste Anne, Bourbon et Orléans, lequel lot formant l'encoignure des rues Royale et Ste Anne et est désigné par la lettre A et mesurant d'après un devis de D. E. Seghers, voyer, daté le 14 avril 1903, 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 83 pieds 11 pouces, 4 lignes de profondeur et façade à la rue Ste Anne une portemière profondeur de 70 pieds sur autre ligne de côté de la se retressissant de 3 pieds sur une ligne courant vers la rue Ste Anne, de là 12 pieds 7 pouces sur une deuxième profondeur à la ligne du fond et 50 pieds 3 pouces, 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le séparant du lot "B", ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 735 à 741 rue Royale et 706 rue Ste Anne, et est composé du tout de la propriété achetée de Wm A. Kernaghan par acte de Jules Meunier, notaire, daté le 7 août 1884, enregistré dans le bureau des transferts, livre 121, folio 72, et une portion de la propriété achetée de J. L. O. Esnard, par acte d'Oscar Dronet, ancien notaire, daté le 26 avril 1886, enregistré livre 122, page 867.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages en briques avec une jolie véranda s'étendant tout autour du second étage, le rez-de-chaussée occupé par A. Hymel & Co comme magasin de meubles. La partie supérieure est divisée en deux corps de logis, une avec hall entrée par le No 735 rue Royale, et contenant hall sur le côté, 2 chambres à coucher, salon et cuisine; citerne, hydrant, cabinets bas et haut; l'autre corps de logis a un hall entrée par le No 706 rue Ste Anne et contient pallier, quelques six chambres, cuisine, hydrant, cabinets, etc., et porte les Nos 735 à 741 rue Royale et 706 rue Ste Anne.

Le rez-de-chaussée est loué à bail jusqu'au 31 août 1903 $600 par an, payable mensuellement $50 par mois, la partie supérieure est louée $40 par mois, payable mensuellement, faisant un total de $90 par mois pour toute la propriété.

IV

No 714 RUE STE-ANNE.

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 59, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Royale, lequel lot est désigé par la lettre B, sur un croquis de D. E. Seghers, voyer, daté le 14 avril 1903, et mesure 42 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Ste Anne, 50 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur, et 44 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage en briques et en bois ayant hall sur le côté, aussi galerie sur le côté, salon, deux chambres à coucher, cuisine, salle à manger, chambre à bain, etc., water works, lieux d'aisance, citerne et corridor. Désignées par le No 714 rue Ste Anne. Loué $20 par mois.

Etant la portion la plus près de la rue Bourbon de la propriété acquise de J. L. O. Esnard et autres par acte pardevant Oscar Dronet, daté avril 26 1886, enregistré au Bureau des Aliénations, livre 122, page 867.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un crédit de un ou à un et deux ans, à l'option des acquéreurs, en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente, garantis par lien et privilège et hypothèque spéciale de vendeur, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent pour honoraire d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; les acquéreurs d'assurer les améliorations pour le montant de la portion à crédit et de transférer les polices au porteur des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1903, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et avoir droit aux loyers seulement du jour où se passera l'acte de vente.

Actes de vente contenant Jules F. Meunier notaire aux frais des acquéreurs ainsi que les timbres d'internal revenu.

Jérôme Munier, Charles F. Claiborne, avocats.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intérêt indivis dans la bâtisse en brique à trois étages

No 732 rue Royale,

Entre les rues STE ANNE et L'ALLEE ST. ANTOINE.

Ensemble avec tout le contenu là dedans.

Le tout devant être vendu en bloc.

Succession de Margaret Deeves, Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, No 19 667 Division "D".

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Peridido—MERCREDI, le 27 mai 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 802 rue Peridido, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 21 avril 1903 dans l'affaire ci-dessous

La moitié indivise de tous les droits, titres et intérêts de la succession dans et à un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et le contenu de ladite bâtisse, lequel dit lot de terre est situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Allée St Antoine, les rues Chartres et Ste Anne, le lot est désigné par le No 2, sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 28 février 189 et déposé pour référence en l'étude d'Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, et mesurant d'après ledit plan, vingt quatre (24) pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de quatre vingt un pieds 2 pouces (81 pieds 2 pouces) entre lignes parallèles, étant la même propriété qui fut acquise par Mlle Margaret Deeves et al. par achat de la "People's Homestead Association" le 1er août 1902 par acte passé pardevant Théo. G. Spitzfaden, notaire, enregistré dans le bureau des transferts, livre 185, folio 576. Le contenu de la bâtisse, lequel est vendu avec la propriété, comprend un grand assortiment d'articles religieux et autres, tels que livres, crucifix, médailles, médaillons, articles de première communion, statuettes, rosaires, scapulaires, bénitiers, papier tissu et cierges, tablettes, chandelles en cire, chapelets, couronnes en métal et autre matériel, cierges de première communion, statues, lampes, chandeliers dorés, plaqués et autres, fleurs, feuilles d'or et d'argent, fournitures de bureau, portraits de tout genre et d'autres articles trop nombreux à mentionner, le tout d'après l'inventaire enregistré en cour. Le tout devant être vendu en bloc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant J. M. Quintero, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 avril—26—mai 3 10 17 24 27

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

lots, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1903, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et avoir droit aux loyers seulement du jour où se passera l'acte de vente.

Actes de vente contenant Jules F. Meunier notaire aux frais des acquéreurs ainsi que les timbres d'internal revenu.

Jérôme Munier, Charles F. Claiborne, avocats.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intérêt indivis dans la bâtisse en brique à trois étages

No 732 rue Royale,

Entre les rues STE ANNE et L'ALLEE ST. ANTOINE.

Ensemble avec tout le contenu là dedans.

Le tout devant être vendu en bloc.

Succession de Margaret Deeves, Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, No 19 667 Division "D".

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Peridido—MERCREDI, le 27 mai 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 802 rue Peridido, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 21 avril 1903 dans l'affaire ci-dessous

La moitié indivise de tous les droits, titres et intérêts de la succession dans et à un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et le contenu de ladite bâtisse, lequel dit lot de terre est situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Allée St Antoine, les rues Chartres et Ste Anne, le lot est désigné par le No 2, sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 28 février 189 et déposé pour référence en l'étude d'Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, et mesurant d'après ledit plan, vingt quatre (24) pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de quatre vingt un pieds 2 pouces (81 pieds 2 pouces) entre lignes parallèles, étant la même propriété qui fut acquise par Mlle Margaret Deeves et al. par achat de la "People's Homestead Association" le 1er août 1902 par acte passé pardevant Théo. G. Spitzfaden, notaire, enregistré dans le bureau des transferts, livre 185, folio 576. Le contenu de la bâtisse, lequel est vendu avec la propriété, comprend un grand assortiment d'articles religieux et autres, tels que livres, crucifix, médailles, médaillons, articles de première communion, statuettes, rosaires, scapulaires, bénitiers, papier tissu et cierges, tablettes, chandelles en cire, chapelets, couronnes en métal et autre matériel, cierges de première communion, statues, lampes, chandeliers dorés, plaqués et autres, fleurs, feuilles d'or et d'argent, fournitures de bureau, portraits de tout genre et d'autres articles trop nombreux à mentionner, le tout d'après l'inventaire enregistré en cour. Le tout devant être vendu en bloc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant J. M. Quintero, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 avril—26—mai 3 10 17 24 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Earl Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 70,542—Division D—Attendu que Leigh Howard a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Earl Howard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Merrick Lewis & Gensler, avocats.

12 mai—12 16 21

Succession de Mme Bridget Ford, veuve de Patrick Trower.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,482—Division D—Attendu que Mme Julia Ford, veuve de Charles Constans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Bridget Ford, veuve de Patrick Trower, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

3 mai—3 7 12

Succession de Valsin Leonard Fortuné et sa femme Sophie Fortuné.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70 161—Division C—Attendu que Joseph Fortuné, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Valsin Leonard Fortuné et sa femme Sophie Fortuné, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Fred. Deibel, Jr. avocat.

3 mai—3 7 12

Succession de Mathias W. Darton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65 146, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par D. B. Darton et Edgar M. Cahn administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chiapella, avocat. 3 mai—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE A. MERCADAL.

No 69,799—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 4 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de Cour signé le 8 mai 1903 par l'Hon. juge George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits etc., à cela y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 243 borné par les rues Baronne, Lafayette, Carondelet et Girod, désigné comme lot No 19 sur la liste présente d'assessement, et par le No 18 sur le devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 3 septembre 1872, et annexé à un acte de vente passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire de cette ville, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 102, folio 538, ledit lot mesurant en mesure anglaise, d'après ledit devis, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne sur cent soixante dix pieds six pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant une jolie et substantielle résidence en briques à deux étages avec mansarde, No 616 rue Baronne, avec dépendances contenant 3 chambres, et à une petite distance de la meilleure section commerciale de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, les billets portant six pour cent d'intérêt par an de la date de la vente, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le payment des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de sa portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur ou porteurs des billets et d'assumer et payer en plus au dessus du prix de l'adjudication les polices d'assurances courantes et les taxes de 1903 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers, s'il y en a, seulement de la date du passage de l'acte de vente. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Puig, notaire.

Denégre, Blair & Denégre, avocats.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE BRYAN DALY.

No 70 309—Cour Civile de District, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 4 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 1er mai 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Constantinople, Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés par les Nos 11 et 12 dudit ilet et faisant face à la rue Water, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Water et Austerlitz; lesdits lots mesurant ensemble, plus ou moins, 50 pieds 2 lignes de face à la rue Water, 94 pieds 6 lignes sur le côté le plus près de la rue Constantinople sur 92 pieds 1 ligne de face et profondeur sur la rue Austerlitz. Lesdites améliorations sont désignées par les Nos 400, 408 et 410 rue Austerlitz, et comprenant un cottage simple et double: le cottage simple contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., le cottage double 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le chemin de fer de ceinture en face sur la rue Water.

6° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Cadix, Constance et Jena, d'après le plan dressé par H. M. Holhausen, daté le 7 juillet 1841, et désignés par les Nos 21 et 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cadix sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple désigné par le No 715 rue Cadix, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 av—25 26—mai 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley,

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATEUR,

De Proéminent point historique

AU COIN DES RUES

CAMP ET NATCHEZ,

Comprenant l'Edifice Double à Quatre Etages, en Briques, de Valeur, Central et Attrayant (Occupant deux lots de terre.

Nos 400, 402 et 404 Rue du CAMP, et 534, 536, 538 Rue NATCHEZ

—SITUÉ DANS—

Le Cœur du Centre Commercial,

A proximité de toutes les principales Banques et Compagnies d'Assurances, du proéminent Commerce en gros et détail, des Bourses, Journaux, et Bâtisses de Bureaux, sur la rue principale, et à seulement un ilet du site populaire, le plus approprié et probablement de la nouvelle

Bâtisse de la Poste

—AUSSI—

Le Joli et Attrayant Cottage-Résidence Simple,

No 801 Ave Napoléon,

—ENTRE—

Les Rues Constance et Magasins.

SUCCESSION DE P. H. SKIDMORE.

No 67,379—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau 725 rue Common—MARDI, le 9 de juin 1903, à midi, à la Bourse des propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu et conformément à un jugement rendu le premier de mai et signé le 7 de mai 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de P. H. Skidmore, il sera vendu à l'enchère pour opérer un partage, savoir—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Natchez, Magasin et Poydras, désignés comme lots A et B, sur un plan fait par J. A. Deitel, Jr, daté le 28me jour de février 1880, et mesurant chacun vingt six pieds de face à la rue Camp, par quatre vingt quatre pieds quatre pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant la grande bâtisse double en briques à quatre étages désignée par les numéros municipaux 400, 402 et 404 rue du Camp et 534, 536 et 538 rue Natchez, splendidement située dans la section commerciale dans une des principales rues entourée par toutes les premières institutions commerciales. Cette propriété de valeur avec quelques améliorations modernes avec peu d'argent sous une administration intelligente rapportant de magnifiques revenus augmentant continuellement.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jéna, Magasins et Constance, et mesurant trente et un pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon, trente pieds neuf pouces dans le fond sur cinquante pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant le joli et commode cottage résidence connu comme No 804 avenue Napoléon.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, ou à 1, 2 et 3 ans de crédit, au gré des acheteurs, en billets portant 6 0/0 d'intérêt par an du jour de l'acte de vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente devra contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation, et 5 0/0 frais d'avocats en cas de procès pour obliger le paiement des billets, ensemble avec toutes les clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devra assurer les bâtisses ou améliorations jusqu'au montant dues sur les billets et transférer la police aux porteurs des dits billets, et d'assumer de payer en plus du montant de l'adjudication, les taxes de 1903 et le pro rata des polices d'assurance non expirées, et de déposer dans les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix, au moment de l'adjudication. L'acquéreur aura droit aux loyer, du jour du passage de l'acte de vente.

Actes de vente aux frais des acheteurs pardevant Felix J. Puig, notaire.

Denégre, Blair et Denégre, avocats.

9 mai—9 10 17 24 31—juin 7 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur Amélorée du Sixième District

Connu comme No 815 rue Antoine,

Entre les rues Annonciation et Laurel.

Chas H. Lagan vs William Derby.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 70,387—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Antonine, Annonciation, Laurel et Foucher, désigné par le numéro "Quatorze", sur un plan du dit ilet annexé à un acte pardevant notaire, le 14 octobre 1891, aussi par le même No sur un plan par Sydney G. Del Isle, voyer, daté le 3 novembre 1891 annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 10 décembre 1891, ledit lot de terre mesurant trente et un pieds de face à la rue Antonine, la même largeur sur la ligne du fond, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

E. T. Florance, avocat pour le plaignant.

25 avr—25—mai 1 8 15 22 28

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE LA—

Résidence et Magasin en briques à deux étages,

Avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas, sur le terrain courant au fleuve Mississippi avec privilège de batture et tous les droits de terre rapportés à l'avenir. Contigue au Ferry de l'avenue Louisiana et juste au-dessous des grands "Docks Stuyvesant", offrant une grande occasion pour spéculation et placements profitables.

Cottages Simples et Doubles et Lots à Bâtir

Sur et près des lignes de chars et éligibilement situés dans le Quatrième District.

Et une action du Sun Insurance Co.

James Wilson, individuellement et comme administrateur,

Vs

George Wilson et als.

No 63,648—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 28 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 juin et signé 18 juin 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Actions

Le certificat No 1278 pour trois actions dans le fonds capital de la Sun Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, à la valeur au pair de cent dollars par action.

Propriétés Foncières

1° Le magasin en briques à deux étages, No 3338 rue Tchoupitoulas, au coin sud est de l'avenue Louisiana, contenant magasin et entrepôt sur le rez-de-chaussée et plusieurs chambres à coucher au premier étage. Le terrain est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans l'ancien Faubourg Plaisance, dans l'ancienne Paroisse de Jefferson, dans cet Etat, maintenant dans le Sixième District de cette ville. Ledit lot est désigné par la lettre J, sur un plan de Benjamin Buisson voyer, daté le 8 août 1837, déposé en l'étude de l'ancien juge de Paroisse de la Paroisse de Jefferson, lequel dit lot formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas (anciennement Levée) et de l'avenue Louisiana (ancien Grand Cours de Weitz) et mesurant 33 pieds, 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas (autrefois Levée) sur 200 pieds, plus ou moins de profondeur et façade sur l'avenue Louisiana et s'étendant au fleuve Mississipi, ensemble avec tous les droits de bâture et de terre rapportés à l'avenir, étant situé dans l'ilet compris entre la dite rue Tchoupitoulas (autrefois Levée) et l'avenue Louisiana (autrefois Grand Cours de Weitz) et la rue Toledano et le fleuve Mississipi. Cette propriété est à la tête du système de quai de la ville, contigu au "ferry" de l'avenue Louisiana, et juste au-dessus du magazinage système terminal des Docks Stuyvesant—offrant ainsi une occasion pour la spéculation ou placement rarement offerts et ne pouvant se trouver quand cette propriété aura été vendue. Les droits de batture et les accroissements futurs appartenant à cette propriété sont maintenant possédés par peu de propriétés sur la façade du fleuve. Le grand système d'amélioration par pierres par la Commission du "Dock" assurera de tels avantages à la façade du fleuve, lesquels conduiront à la hausse certaine des propriétés situées ladessus.

Deuxièmement—Onze lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 68, borné par les rues Chippewa, St André, Ste Marie et St Thomas (autrefois Fulton), désignés par les Nos 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, sur un plan de subdivision par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, daté le 10 mai 1900, annexé à un inventaire par Jas D. Taylor, notaire, décrit spécialement et devant être vendu comme suit:

1° Le cottage double en bois à un étage, Nos 638 et 642 rue Ste Marie, à l'encoignure Sud Est de la rue Chippewa, retiré de la banquette et contenant quatre chambres, hangar et citerne de chaque coté. Le lot de terre est désigné par le No 23 formant l'encoignure des rues Ste Marie et Chippewa, et mesurant d'après le dit plan 30 pieds 11 pouces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur et façade sur la rue Chippewa de 124 pieds et 2 lignes, et 30 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Loué au taux de $240 par an.

2° Le cottage double en bois à un étage, retiré de la banquette, Nos 634 et 636 rue Ste Marie, contenant 6 chambres, galeries, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 24 contigu audit lot No 23 et mesurant d'après ledit plan 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de 124 pieds et 2 lignes, et 31 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Loué au taux de $240 par an.

3° Le cottage double en bois à un étage, retiré de la banquette, Nos 630 et 632 rue Ste Marie, contenant 6 chambres, galeries, hangar et citernes de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 25 contigu audit lot No 24 et mesurant d'après ledit plan 31 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de 124 pieds 2 lignes, et une largeur de 31 pieds 4 pouces 5 lignes sur la ligne du fond. Loué au taux de $240 par an.

4° Le cottage simple en bois à un étage No 628 rue Ste Marie retiré de la banquette contenant galeries, 6 chambres, hangar et citerne. Le lot de terre est désigné par le No 26, contigu au dit lot No 25, et mesurant d'après ledit plan 16 pieds et 2 pouces de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 124 pieds et 2 lignes et une largeur de 16 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond. Loué au taux de $120 par an.

5° Le cottage double en bois à un étage Nos 1916 et 1918 rue Chippewa, retiré de la banquette, contenant 4 chambres et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 22, contigu au lot 21 et mesurant d'après ledit plan 33 pieds 2 pouces de face à la rue Chippewa sur 142 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St André, le séparant du lot No 21, et sur l'autre ligne de côté une première profondeur de 110 pieds et de là à un angle droit sur une ligne s'étendant de 4 pieds 1 pouce et 6 lignes, de là à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue St Thomas, une deuxième profondeur de 32 pieds, et 29 pieds et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Loué au taux de $240 par an.

6° Le cottage double en bois à un étage, Nos 1922 et 1924 rue Chipewa, retiré de la banquette et contenant 4 chambres et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 21 contigu au lot No 20 et mesurant d'après ledit plan 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 142 pieds sur chacune des lignes de côté, et 32 pieds 5 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur s'étendant en arrière à une distance de 43 pieds 7 pouces, plus ou moins, commune à ce lot et au lot contigu No 20 (1 1/2 pied de ladite allée commune appartient à ce lot No 21). Loué au taux de $240 par an.

7° Le cottage double en bois à un étage Nos 1926 et 1928 rue Chippewa, contenant 4 chambres et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 20 contigu au lot No 19, et mesurant d'après ledit plan 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Chippewa sur une première profondeur sur la ligne de division du lot No 19 de 110 pieds, delà sur une ligne courant à un angle droit vers la rue Ste Marie une distance de 4 pieds 11 pouces et une ligne, delà sur une ligne courant à un angle droit vers la rue St Thomas une deuxième profondeur de 32 pieds; 28 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur et s'étendant en arrière une distance de 43 pieds 7 pouces, plus ou moins, sur le côté le plus près de la rue Ste Marie, et commune audit lot et au lot contigu No 21 (1 1/2 pied de laquelle allée commune appartient à ce lot No 20.) Loué au taux de $240 par an.

8° Le cottage double en bois à un étage Nos 1930 et 1932 rue Chippewa contenant 4 chambres, cabinet et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 19, contigu au lot No 18 et mesurant d'après ledit plan 33 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Chippewa, 34 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond sur 110 pieds et 1 pouce de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur s'étendant en arrière une distance de 44 1/2 pieds, plus ou moins, commune à ce lot et au lot contigu No 18 (1 1/2 pied de laquelle allée commune appartient à ce lot No 19). Loué au taux de $192 par an.

9° Le cottage double en bois à un étage Nos 1934 et 1936 rue Chippewa, contenant 4 chambres cabinet et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 18 contigu au lot No 17 et mesurant d'après ledit plan 31 pieds, 11 pouces de face à la rue Chippewa 32 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond, sur 110 pieds et 1 pouce de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de chaque côté du dit lot de 3 pieds de largeur et s'étendant en arrière une distance de 44 1/2 pieds plus ou moins (1 1/2 pieds